

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Youwarou  
Commune rurale de Dirma

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIRMA

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Juin 2006*

## I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets conjugués de la sécheresse des deux dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs ont contribué à mettre les populations de la commune de DIRMA dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti et Tenenkou.

Le péril acridien a aggravé la situation alimentaire dans la Commune.

Pour atténuer cette précarité, la commune dispose d'une banque de céréales et favorise l'aménagement des mares et le désensablement des chenaux d'alimentation en eau de la Commune.

L'objectif visé est : contribuer à assurer la sécurisation alimentaire des populations de la commune.

## II - METHODOLOGIE

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été rendu possible grâce à l'adoption d'une démarche participative dont les principales étapes se résument comme suit :

### **La formation des élus**

Une formation sur l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a été réalisée à l'attention des élus et des agents communaux pour leur compréhension des concepts de la planification et des différentes étapes du processus.

### **La campagne d'information et de sensibilisation**

Après ces préalables à la planification, les conseillers communaux ont formé des équipes pour animer des assemblées générales d'information dans les 24 villages de la commune.

### **La tenue des journées de concertation inter- communautaires**

Trois jours durant, les chefs de village accompagnés des animateurs et rapporteurs villageois, des représentantes des femmes, des jeunes, des organisations socio- professionnelles de la commune ont procédé au recensement des problèmes qui entravent le développement, proposé des solutions et défini des priorités d'intervention dans le temps et dans l'espace.

### **La tenue de l'atelier de planification**

Avec l'appui des représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat et des partenaires au développement implantés dans la commune, les conseillers communaux et les mandataires des journées de concertation ont procédé à l'analyse approfondie des contraintes majeures de la

commune par rapport à la sécurité alimentaire, à leur reformulation et à leur classement par un ciblage approprié des solutions.

### **La validation et l'adoption du plan**

Le document provisoire du plan a été soumis à l'amendement d'un atelier de validation qui a regroupé l'ensemble des représentants des villages et les conseillers communaux. Après sa validation, le plan a fait l'objet d'une délibération par le conseil communal et a été adopté.

## **III- APERCU SUR LA COMMUNE**

### **1- Historique**

La Commune Rurale de Dirma a été créée par la loi 96-059 du 04 / 11 / 1996 portant création des communes au Mali, suite au découpage de l'ex Arrondissement d'Ambiri en deux communes distinctes (Dirma et Dongo). C'est l'une des 7 communes du cercle de Youwarou qui occupe la partie Nord de la 5<sup>ème</sup> région économique du Mali (Mopti).





Suite à des missions de sensibilisation effectuées par le groupe régional d'études et de mobilisation (GREM) au niveau régional et le groupe local d'études et de mobilisation (GLEM) au niveau local (cercle et arrondissement), 24 villages appartenant tous à l'ex arrondissement d'Ambiri se sont regroupés suivant les critères édictés par la mission de décentralisation (la viabilité économique, la logique géographique et spatiale, la cohérence des milieux physiques, la prise en compte du découpage administratif existant, la concertation entre les différents acteurs...) pour créer la commune rurale de Dirma ayant pour chef lieu le village de Ambiri.

### **2- Situation géographique**

La commune rurale de Dirma couvre une superficie de 699,4 km<sup>2</sup>.

La commune de Dirma est Située dans le cercle de Youwarou dans la 5<sup>ème</sup> région administration du Mali.

Elle est limitée:

-  Au Nord par la commune de Dongo
-  Au Sud par la commune de Deboye
-  A l'Est par la commune de N'Dodjiga
-  A l'Ouest par la commune de Youwarou.

### **3- Organisation administrative**

La commune est administrée par un bureau communal de 4 membres et un conseil communal de 11 élus dont une femme.

### **4- Organisation institutionnelle**

Sur le plan administratif l'Etat est représenté par un Sous - préfet et sur le plan de l'encadrement technique, tous les services déconcentrés de l'Etat comme (SLACAER, SCN, SANTE, EDUCATION) sont représentés. On note la présence de partenaire au développement comme le PACRM, AFAR <sup>TCT</sup> le FED / VRES.

Sur le plan politique, 7 partis (URD, RPM, RND, BDIA, CNID, ADEMA, PDR) animent la vie politique dans la commune.

Quant au mouvement associatif et coopératif, il est animé par 24 associations villageoises, 3 associations communautaires, 10 associations coopératives et une coordination inter - PIV.

## **IV- SITUATION DE REFERENCE**

### **1- Caractéristiques physiques.**

#### **Relief**

Le relief de la commune est plat avec quelques élévations constituées par des dunes et des monticules ne dépassant pas 200 à 260 m de hauteur.

La caractéristique principale du relief est celle du delta central du Niger; une grande zone de subsistance continentale remplie de sédiments tendres dont les couches actuelles remontent au quaternaire. On y distingue de larges étendues de forêts mortes et de mares.

#### **Climat**

A l'instar des autres communes du cercle de Youwarou, la commune de Dirma se situe dans la zone sahélienne (isohyètes 150 à 550mm).

Depuis la sécheresse des années 70, la commune connaît une pluviométrie irrégulière et insuffisante dans son ensemble comme.

La saison des pluies dure de juin à septembre avec un maximum en août.

L'amplitude thermique de la commune de Dirma est caractérisée par le mois de mai qui est le plus chaud avec une moyenne de 33°C et celui de janvier qui est le plus froid avec une moyenne de 22°C. L'humidité relative de l'air est inférieure à 50% pendant les mois les plus secs de l'année (novembre - juin). L'évapotranspiration varie entre 2300 et 2750 mm. La durée totale de l'insolation est d'environ 3200 heures / an (sources plan stratégique du CRRA 1999 - 2005).

## Sols

On rencontre différents types de sols dans la commune suivant la morphologie du terrain et les conditions hydriques du milieu. Les plus représentatifs sont:

- ✚ Les sols argileux, argilo - sablonneux, argilo - limoneux à bon drainage des plaines inondées de façon saisonnière en général propre à la riziculture.
- ✚ Les sols légers de texture sableuse, sablo - argileuse, sablo - limoneuse ou limono - argileuse des plaines exondées propre à la culture des céréales sèches.

## Végétation

Elle est constituée de ligneux de type steppique et d'herbacées. La composition de la végétation varie selon les topo séquences:

- ✚ Dans les zones basses inondables, on rencontre principalement des peuplements d'Acacia ( nilotica, seyal, senegal, albida ...), de Balanites aegyptiaca et de Borassus flabellifer.
- ✚ Les zones exondées sont essentiellement peuplées de Diospiros mespiliformis et de Borassus flabellifer.

Ces formations sont associées à un tapis arbustif herbacé dominé par : Leptadonia pyrotechnica, Cenchrus biflorus, Echinochloa colona, Panicum lactum, panicum anabaptestum Echinochloa stagina et Echinochloa pyramidalis.

## Hydrographie

La commune est caractérisée par un réseau hydrographique de surface assez riche. En effet, la commune est arrosée par 2 bras du fleuve Niger: le Bara - Issa et le Bras d'Ambiri sur une distance d'environ 30 km chacun d'où partent une dizaine de rivières et de chenaux pour alimenter 13 mares à l'intérieur de la commune. Ces 2 bras constituent les seules voies d'accès à la commune en période de hautes eaux.

## **2- Caractéristiques démographiques et sociales**

La population totale de la commune est estimée en 2006 à 8 300 habitants dont 4 146 hommes et 4 154 femmes.

Entièrement rurale, la population connaît un taux d'accroissement naturel très élevé de l'ordre de 3,7% et la densité est de 16,2 habitants au Km<sup>2</sup> (source enquêtes démographiques réalisées en 1987).

Les principales ethnies sont: les peuhls, les rimaïbés, les sonrhais, les bozos, les markas, les bambaras. Les peuhls constituent l'ethnie dominante avec plus de 40% de la population.

Les peuhls et rimaïbés sont éleveurs ou agro - pasteurs, les sonrhais, markas et bambaras sont agriculteurs, les bozos sont des pêcheurs ou agro - pêcheurs.

La société est marquée par une hiérarchisation en castes et nobles. Parmi les hommes des castes, on peut citer les forgerons, les tisserands, les griots, les cordonniers etc. En plus de leurs activités socio - professionnelles, les hommes des castes sont des animateurs sociaux indispensables.

L'islam demeure la principale religion pratiquée dans la commune.

S'agissant des mouvements migratoires, l'exode saisonnier fait partie de la vie des populations surtout les peuhls et les bozos. Pour les autres ethnies cet exode reste modeste (mouvement qui a lieu chaque année après la récolte des cultures). Toutefois cet exode ne semble pas constitué par son ampleur un blocage absolu aux programmes de développement faisant appel à l'apport physique des villageois. De tels programmes doivent obligatoirement prendre en compte ce flux migratoire annuel.

## **3- Caractéristiques économiques**

### **Agriculture**

Sur les 4422 ha de superficies cultivées, le mil est de loin la spéculation dominante (source rapport technique SLACAER). Elle occupe une superficie de 3500 ha (79.15% des superficies totales), vient ensuite le riz de submersion libre 400 ha (9.05%), le riz de bas-fonds 300 ha (6.78%), le riz des PPIV 122 ha (2.7%), le sorgho 50 ha (1.13%) et l'arachide 50 ha (1.13%).

Plus de 80% de la production de mil et de sorgho sont destinés à la consommation familiale. Seuls les excédents sont vendus pour faire face aux besoins tels que : impôts, problèmes sociaux, acquisition du bétail etc... Par contre le riz est de loin la principale spéculation commerciale où seulement 20 à 30% sont auto- consommés.

Les revenus générés par la vente des produits agricoles sont utilisés pour acheter des équipements agricoles et du bétail ou pour couvrir des dépenses courantes.

Sur le plan équipement agricole la commune compte 150 charrues, 340 bœufs de labour, 55 charrettes et 15 motopompes dont les 90% sont en panne.

Cependant cette activité est caractérisée par un faible niveau de la production et de la productivité lié aux difficultés suivantes.

- ✚ L'insuffisance et l'irrégularité des pluies
- ✚ La pauvreté des sols
- ✚ Le sous-équipement des agriculteurs
- ✚ La présence de déprédateurs et nuisibles (oiseaux granivores, criquets pèlerins, poissons rhizophages, sauteriaux etc...).

Le maraîchage est pratiqué sur de petites superficies en bordure du fleuve et mobilise surtout les femmes. La commune a 5 jardins maraîchers de 1ha chacun dont 4 sur motopompes et un sur puits citerne.

Aujourd'hui la contrainte majeure pour développer cette activité demeure la faiblesse des revenus des consommateurs potentiels des produits maraîchers.

## **Elevage**

Il est de type extensif et surtout pratiqué par les peuhls; l'élevage constitue une source importante de revenus pour les populations.

Le cheptel est composé de bovins, ovins - caprins, asins, équins auxquels s'ajoute la volaille.

En plus des éleveurs professionnels on rencontre également des agro - éleveurs (éleveurs de subsistance).

Pendant la saison des pluies, les animaux sont conduits dans les pâturages naturels (forêts) suivant des itinéraires bien établis que sont les pistes pastorales ou "bourtoles" et pendant la saison sèche, dans les bourgoutières et les champs après les récoltes.

De nos jours le secteur souffre de la dégradation des pâturages, de la faible organisation du circuit de commercialisation et de l'insuffisance de la couverture sanitaire des animaux.

Quant à l'aviculture, elle se pratique de façon traditionnelle et est l'apanage des femmes dans de nombreux ménage. Son problème majeur est la faiblesse de la production et de la productivité liée à la fréquence des maladies aviaires et le sous- équipement.

## **Pêche**

Elle est l'activité principale des bozos pour lesquels elle représente une activité économique à part entière. Grâce au niveau de technicité des pêcheurs, en année de crue normale la productivité en capture de poissons est très élevée. Les 3/4 des produits de pêche sont vendus frais, fumés ou séchés sur place ou évacués à Mopti.

Cependant, à cause des années successives de sécheresse, le sous - équipement des pêcheurs et l'absence d'une politique appropriée de crédit, les revenus des pêcheurs ont été très affectés au cours des deux dernières décennies.

Les principales espèces de poissons pêchés dans la commune sont:

### **Commerce - Echange**

Il existe deux marchés hebdomadaires dans la commune: Ambiri et Modioko. Les échanges sont essentiellement basés sur les produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt (riz, mil, arachide, peaux et cuirs, bétail sur pieds, poissons frais et fumés, bois de chauffe etc...) et sur les produits importés de consommation courante (sucre, thé, lait, huile, tissus, cigarettes et autres produits).

Les échanges s'effectuent avec les marchés des communes voisines (Youwarou, Attara, Sah, Owa, Guidio) et Mopti.

Cependant, le secteur connaît des difficultés dont les principales sont:

- ✚ L'enclavement de la zone
- ✚ La faible capacité financière des opérateurs locaux.

### **Artisanat**

Il revêt des formes diversifiées à savoir: la forge, la cordonnerie, la bijouterie, le tissage des nattes et la poterie ( 2 activités pratiquées exclusivement par les femmes).

Aussi, l'artisanat constitue une source de revenu non négligeable, mais son épanouissement est limité par le faible niveau de professionnalisme des artisans et le manque de financement du secteur.

### **Transport et communication**

La commune de Dirma est desservie uniquement par la route et le fleuve. Mais c'est le transport fluvial qui constitue le moyen de désenclavement le plus utilisé.

Les voies navigables sont exploitées par les transporteurs fluviaux utilisant de multiples pirogues à perche et à moteur. Il a été recensé 107 pirogues dans la commune.

Les principales contraintes du réseau de transport sont:



- ✚ L'ensablement du fleuve
- ✚ Le faible niveau de professionnalisme des transporteurs
- ✚ L'insuffisance de bac de traversée.

Enfin à Ambiri, il n'est possible de communiquer avec l'extérieur qu'à travers le réseau administratif de communication (RAC) de la santé du FED/VRES et de AFAR.

## Forêts

Les ressources forestières proviennent surtout des formations naturelles. Dans la commune de Dirma, le volume ligneux est estimé à 2m<sup>3</sup>/ha, y compris le bois mort sur pied.

Parmi les forêts naturelles on peut citer celles de: Tanga, Yongona et Tilkal (sororé), Kossombo (tiéki), Gounouma et Sounkarou (gäi, norol tio), Modioko, Ambiri, Milali etc...

Les superficies de ces forêts sont mal connues; toutefois en appliquant le taux d'occupation de l'espace (5%), on se fait une idée sur la superficie approximative de la commune (3497 ha).

A cela, il faut ajouter les différentes plantations effectuées dans le cadre du projet VRES dont le tableau ci-dessous fait le récapitulatif.

L'exploitation forestière est pratiquée par les agriculteurs en saison morte, mais elle tend vers le professionnalisme d'autant qu'elle fournit des revenus monétaires assez substantiels.

Les principales contraintes liées à l'exploitation des ressources forestières sont:

- ✚ Le vieillissement et la mortalité des arbres
- ✚ L'exploitation non rationnelle pratiquée par les populations : les coupes abusives de bois et le défrichement anarchique.

Quant à la faune, elle se divise en trois catégories:

- ✚ La faune terrestre: jadis très riche, beaucoup d'espèces ont de nos jours disparu ou sont en voie de disparition. Les espèces rencontrées sont: chacal, lièvre, écureuil, porc-épic et biche (les 2 dernières sont en voie de disparition).
- ✚ La faune aquatique: on y rencontre des peuplements d'hippopotames.
- ✚ La faune aviaire: elle est particulièrement riche car la zone à l'instar du delta sert de refuge à une multitude d'oiseaux venant d'Europe et d'Amérique pendant l'hiver. Les espèces rencontrées sont: les cormorans, les martins pêcheurs, les canards, les canards armés, les oies de Gambie, les oies d'Égypte, les hérons garde bœufs, les hérons cendrés, les aigrettes grises et blanches, les cigognes épiscopales, les jakana etc

#### **4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

##### **Santé et eau potable**

Malgré la présence d'un centre de santé communautaire dans le chef lieu de la commune, la couverture sanitaire reste faible au regard des indicateurs de santé sur le plan des infrastructures et du personnel qualifié.

Les données relatives à la santé ne sont pas spécifiques à la commune de Dirma, mais générales au cercle.

Ainsi, l'accessibilité aux soins de santé dans le cercle de Youwarou reste relativement limitée pour les populations ; elle est de 51% et 75% pour les populations respectivement situées à 15 et 5 km du point de vue des consultations curatives, les taux varient de 0.9 à 0.13% pour toutes les catégories confondues.

A cela il faut ajouter la sous fréquentation du centre de santé et l'insuffisance de moyens logistiques pour faire face aux cas urgents nécessitant une évacuation.

Les principales maladies rencontrées sont le paludisme et les maladies d'origine hydrique.

Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de 26 puits à grands diamètres et d'une dizaine de puits citernes.

Cependant le manque d'entretien de ces points d'eau et la pratique largement répandue de consommation directe de l'eau du fleuve constituent les contraintes liées à l'alimentation en eau potable.

##### **Education- formation**

Le taux brut de scolarisation est relativement bas dans la commune avec une moyenne de 21.61%.

La commune ne dispose que de 3 écoles du 1er cycle de l'enseignement fondamental dont

- Une de 6 classes à Ambiri
- Une de 4 cours à Diamkoko
- Une de 3 cours à Modioko.

L'effectif des élèves est estimé à 354 pour 9 enseignants et pour une population d'environ 7.192 personnes.

La commune compte 9 centres d'alphabétisation mais non fonctionnels. Ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins en éducation des 24 villages que compte la commune. A cette faible

couverture en infrastructures s'ajoute l'insuffisance en personnel enseignant et la faible volonté des parents à scolariser leurs enfants notamment les filles.

### **Sécurité alimentaire**

Les effets conjugués de la sécheresse des 2 dernières décennies, des déprédateurs et nuisibles et le sous-équipement des agriculteurs contribuent à mettre les populations de la commune de Dirma dans une situation de précarité. La balance importation / exportation est largement déficitaire. L'approvisionnement se fait à partir des communes voisines mais surtout à partir de Mopti.

Pour atténuer cette précarité la commune dispose d'une banque de céréales et deux nouveaux périmètres irrigués.

### **Art- culture- sport**

Les activités artistiques et culturelles se limitent aux manifestations pendant les cérémonies de baptême, circoncision et mariage. La troupe artistique se constitue seulement à l'occasion de la semaine locale.

Les activités sportives restent peu développées à cause d'un manque cruel d'infrastructures.

### **5 - Infrastructures et équipements collectifs**

La commune étant une zone enclavée, les routes se résument à des pistes rurales impraticables pendant la saison des pluies.

La commune communique avec l'extérieur à travers le réseau de RAC de la santé et de l'Administration.

Il existe 2 marchés hebdomadaires dans la commune: Ambiri et Modioko.

## **V- ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

La position géographique de la commune de Dirma favorise le développement d'importantes potentialités agropastorales et sylvicoles:

- ✚ Les ressources en terres cultivables, caractérisées par une grande variabilité de la nature des sols et de leur fertilité. Plus de 6.039 ha de superficies exploitables en mil, riz, sorgho, etc.
- ✚ Le terroir de la commune est arrosé par 2 bras du fleuve Niger (Bara Issa et le bras d'Ambiri), d'où partent une dizaine de chenaux pour alimenter une multitude de mares qui

se révèlent très importantes pour leur exploitation agricole avec une tendance prononcée pour les cultures irriguées grâce à la maîtrise totale de l'eau de plus en plus répandue.

- ✚ Les ressources en eaux souterraines ne sont pas non plus négligeables car la commune dispose de 26 puits à grand diamètre d'une profondeur moyenne de 12m.
- ✚ Les pâturages naturels en zones inondées qui peuvent supporter pendant 8 mois de l'année la charge du cheptel et les pâturages d'hivernage en zone exondée utilisables pendant toute l'année.
- ✚ Le cheptel constitué essentiellement de bovins, ovins et caprins est l'une des sources de revenus les plus importantes des populations de la commune.
- ✚ Le potentiel en ressources forestières constitué par forêt classée de Euguem (3.300 ha) et des autres formations naturelles où les volumes ligneux sont estimés à 2m<sup>3</sup> /ha et des boisement sur les périmètres irrigués (131 ha).
- ✚ La pêche est un secteur clé de l'économie de la commune. Le potentiel halieutique se justifie par celui du delta central du Niger qui produit 80% de la production nationale du poisson. On y dénomme 137 espèces de poissons dont 38 ont une importance économique indéniable.

Malgré les nombreuses potentialités existantes dans la commune, les actions de développement tendant à leur mise en valeur sont fortement entravées par des contraintes de plusieurs ordres:

- ✚ Dans le lot des contraintes climatiques on pourrait citer l'insuffisance et l'irrégularité des pluies en plus de l'élévation de la température qui sont des facteurs essentiels dans la faiblesse des conditions agro climatiques.
- ✚ Les contraintes de production et de gestion des ressources naturelles liées au déficit pluviométrique et l'insuffisance quasi permanente des crues ces deux dernières décennies qui ont favorisé la dégradation de l'environnement.
- ✚ Les contraintes démographiques à savoir : un taux d'accroissement annuel de la population assez élevé (+2.5% /an), le niveau élevé de l'exode rural, le faible taux de scolarisation et les influences négatives de certaines coutumes sur les politiques d'éducation et de santé.

-

### **Les contraintes économiques sont les suivantes :**

- ✚ La faiblesse du niveau des investissements réalisés dans la commune.
- ✚ La méconnaissance des technologies de transformation des productions agricoles et animales.
- ✚ La non disponibilité d'intermédiaires économiques fiables.
- ✚ La difficulté d'accès au crédit.
- ✚ L'inaccessibilité de plusieurs zones pendant une bonne partie de l'année.
- ✚ La faiblesse des revenus des populations.

### **Les contraintes d'ordre institutionnel majeures sont:**

- ✚ Le faible niveau d'encadrement des actions de développement social et économique.
- ✚ La superposition des droits coutumiers et modernes qui caractérise la gestion du foncier et des ressources naturelles.
- ✚ L'insuffisance de formation et d'information des acteurs de la décentralisation

## VI- PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE DIRMA 2006-2010

### 1- PLANS D' ACTIONS

**OBJECTIF GENERAL** : Contribuer l'instauration d'une sécurité alimentaire des populations de la Commune

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
<b>DISPONIBILITE</b>	- les conditions climatiques aléatoires, - la pauvreté des sols,	Améliorer la production et de la productivité agricole de la commune	- la productivité et de la production agricole sont améliorées, - la commune dispose des équipements agricoles	- Surcreusement de chenaux, - Aménagement de périmètres irrigués	Commune, Etat et ONG	Commune
	- Insuffisance des pâturages, - Maladies des animaux,	Améliorer la production et de la productivité du cheptel	la commune dispose de nouveaux pâturages et des équipements en matière d'élevage	- Aménagement des périmètres de bourgou, - Construction de parcs de vaccination	Commune et ONG	Commune
	- les conditions climatiques aléatoires, - la sécheresse,	Rationaliser l'exploitation de la forêt	- Meilleure gestion des ressources naturelles	- Reboisement, - Régénération des espèces en voie de disparition	Commune et ONG	Commune
	Désertification et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer le cadre de vie des populations	L'environnement des populations est mieux assaini	- construction d'un puit pour l'abattoir, - construction de dépotoirs	Commune et ONG	Commune
	- la faiblesse des crues, - la pauvreté	Amélioration de la production halieutique	Les producteurs sont équipés et mieux organiser	- Aménagement d'étangs piscicoles,	NEANT	Commune

<b>ACCESSIBILITE</b>	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose d'un moyen de transport	- Achat d'une pinasse,	NEANT	Commune
	- Enclavement	Créer des conditions de désenclavement de la commune	La commune dispose de moyens de communication	- Installation d'une radio rurale, - Acquisition d'un RAC	NEANT	Commune
	- Insuffisance de ressources	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	La commune dispose de points d'eau moderne	Creusement de puits à grand diamètre	Commune, Etat et ONG	Commune
<b>UTILISATION</b>	Mauvaises habitudes alimentaires	Améliorer le niveau nutritionnel des populations	Les habitudes alimentaires des populations sont améliorées	Information et sensibilisation les femmes à sur la diversification des repas	Commune, ONG et Services Techniques	Commune
<b>STABILITE</b>	La sécheresse et les conditions climatiques aléatoires	Améliorer la stabilité de la sécurité alimentaire de la commune	La commune dispose de banques de céréales	Construction et approvisionnement des banques de céréales	Commune et Etat	Commune

## 2- EVALATION DU PLAN (en milliers de F CFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBLE</b>	Surcreusement de chenaux	Nombre de kilomètre creusé	<b>154.800</b>	-	51.600	51.600	51.600	-	Wendou-kossombo, Assi-Diamkoko et Taga garou
	Réhabilitation de périmètres irrigués	Nombre de périmètre réhabilité	<b>105.000</b>	-	26.250	26.250	26.250	26.250	Ambiri, Tanga, Kokoro, Modioko, Bagagoungou, Diamkoko et Diamwély
	Aménagement des périmètres de bourgou	Nombre de périmètre de bourgou réalisé	<b>25.000</b>	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	Ambiri, Tanga, Kong, Kossombo et Diamkoko
	Construction de parcs de vaccination	Nombre de parc réalisé	<b>10.000</b>		5.000	5.000			Modioko et Kong
	Reboisement	Nombre d'hectare reboisé	<b>9.000</b>		3.000	3.000	3.000		Kong, Singama et Ambiri
	Régénération des espèces en voie de disparition	Nombre d'espèce préservée	<b>4.000</b>		1.000	1.000	1.000	1.000	Milali, Modioko, Kossombo et Tanga
	construction d'un puit pour l'abattoir	Un puit à grand diamètre réalisé	<b>4.000</b>		4.000				Ambiri
	construction de dépotoirs	Nombre de dépotoir réalisé	<b>4.000</b>	-	1.000	1.000	1.000	1.000	Ambiri, Kokoro, Modioko et Diamkoko
	Aménagement d'étangs piscicoles	Nombre d'étang réalisé	<b>10.000</b>	-	-	5.000	5.000	-	Ambiri- Kong et Diamkoko
	<b>ACCESSIBILITE</b>	Achat d'une pinasse	Une pinasse équipée d'un moteur hors réalisé	<b>5.000</b>	-	5.000	-	-	-
Installation d'une radio rurale		Existence d'une radio rurale	<b>20.000</b>		20.000	-	-	-	Ambiri



	Acquisition d'un RAC	Existence d'un RAC	<b>2.000</b>		2.000				Ambiri
	Creusement de puits à grand diamètre	Nombre de puits à grand diamètre réalisé	<b>12.000</b>	-	4.000	4.000	4.000	-	Ambiri, Yongona (Youngoutiel) et Diamkoko
<b>UTILISATION</b>	Information et sensibilisation les femmes à sur la diversification des repas	50 % des femmes sont informées et diversifient les aliments	<b>5.400</b>	-	1.800	1.800	1.800	-	Commune
<b>STABILITE</b>	Construction et approvisionnement des banques de céréales	5 banques de céréales construites et fournies	<b>25.000</b>	5.000	5.000	5.000	5.000	5.000	Bagagoungou, Diamkoko, Diamwély Modioko et Kokoro
<b>TOTAL</b>			<b>395.200</b>	<b>10.000</b>	<b>134.650</b>	<b>108.650</b>	<b>103.650</b>	<b>38.250</b>	

### 3 -PLAN DE FINANCEMENT (en millier de F CFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat	Partenaires	Populations	Autres
DISPONIBLE	Surcreusement de chenaux	154.800	4.800	70.000	60.000	5.000	15.000
	Aménagement de périmètres irrigués	105.000	5.000	50.000	40.000	5.000	5.000
	Aménagement des périmètres de bourgou	25.000	1.000	15.000	8.000	500	500
	Construction de parcs de vaccination	10.000	500	6.000	3.000	-	500
	Reboisement	9.000	1.000	5.000	2.000	500	500
	Régénération des espèces en voie de disparition	4.000	1.000	1.000	1.000	500	500
	construction d'un puit pour l'abattoir	4.000	500	1.500	2.000	-	-
	construction de dépotoirs	4.000	1.500	1.000	1.500	-	-
	Aménagement d'étangs piscicoles	10.000	2.000	3.000	4.000	1.000	-
ACCESSIBILITE	Achat d'une pinasse	5.000	500	2.000	2.500	-	-
	Installation d'une radio rurale	20.000	1.000	5.000	14.000	-	-
	Acquisition d'un RAC	2.000	500	500	1.000	-	-
	Creusement de puits à grand diamètre	12.000	1.000	8.000	3.000	-	-
UTILISATION	Information et sensibilisation les femmes sur la diversification des repas	5.400	5.400	-	-	-	-
STABILITE	Construction et approvisionnement des banques de céréales	25.000	4.000	15.000	5.000	-	1.000

<b>TOTAL</b>	<b>395.200</b>	<b>29.700</b>	<b>183.000</b>	<b>147.000</b>	<b>12.500</b>	<b>23.000</b>
--------------	----------------	---------------	----------------	----------------	---------------	---------------

## **V . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

### **Stratégie de mobilisation financière :**

L'analyse des tendances du budget communal sur les deux dernières années permet d'affirmer que la commune pourrait faire face à ses engagements. Toutefois, pour une amélioration de cette tendance la commune a pris les mesures nécessaires dès l'élaboration du budget 2007 parmi lesquelles la mise en place d'une commission de travail chargée de la révision des taux des impôts et taxes.

Aussi, au cours de la séance d'adoption du budget 2007, le bureau communal a interpellé les agents chargés du recouvrement et leur a demandé d'exercer une autorité ferme pour la collecte des impôts et taxes.

Toujours dans cette même dynamique, les conseillers ont été invités à s'impliquer davantage dans l'exécution du budget en contrôlant de façon systématique et permanente les recouvrements et les versements des recettes.

Pour la mise en œuvre du programme annuel d'investissement prévu dans le budget d'investissement 2007, les conseillers ont exhorté le bureau à prendre toutes les dispositions utiles afin de mobiliser l'enveloppe de financement prévue par l'ANICT (Agence Nationale d'Investissements dans les Collectivités territoriales).

### **Stratégie de mobilisation sociale :**

La démarche de l'élaboration du plan de sécurité alimentaire a permis une meilleure identification avec les populations des véritables contraintes d'un développement durable et leur a donné les moyens de concevoir de nouvelles pratiques et d'en gérer elles mêmes la mise en œuvre.

Conformément à cette démarche les populations seront impliquées directement aux différents stades de réalisation des activités planifiées.

C'est la raison pour laquelle des mesures relatives à la sensibilisation des populations quant à l'exercice de leurs devoirs civiques notamment l'acquiescement de leurs impôts et taxes a déjà commencé.

En plus lors de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'élaboration du plan de développement communal, l'accent a été mis sur le financement du plan conditionné pour une large part au paiement des impôts et taxes.

Pour ce faire, le conseil communal a déjà établi un projet de code de conduite avec les chefs des villages bénéficiaires dans lequel seront consignés, les tâches de chacun des partenaires (commune et village), leurs relations de collaboration et les niveaux d'apport requis .

### **Stratégie de mobilisation des partenaires :**

Par ailleurs, pour les projets du plan non éligibles à l'ANICT nécessitant un financement complémentaire de grande envergure, le conseil communal va démarcher d'autres partenaires au développement en plus de l'Etat.

A cet effet, une vaste campagne de prise de contact et de négociation sera menée auprès des partenaires financiers potentiels (intervenants dans la zone ou non) avant la fin de l'année 2006.

### **Mécanisme de suivi évaluation :**


La commune est le maître d'ouvrage du développement. A ce titre le bureau communal qui est l'organe exécutif est chargé de l'exécution des activités planifiées, du suivi des activités opérationnelles et de l'évaluation des résultats.

Vu l'ampleur de la tâche, les élus communaux ont jugé bon d'instaurer un cadre de concertation avec l'ensemble des acteurs pour les appuyer dans l'exécution et le suivi des actions du plan.

Il s'agit en fait de mettre en place une commission d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement prévues dans le plan.

Cette commission serait composée en plus du conseil communal, des acteurs locaux de développement (services déconcentrés de l'Etat, ONGs, organisations communautaires, bureaux d'études, entreprises ...) et le CCC.

Ces différents acteurs interviennent à différentes étapes et leurs rôles sont décrits comme suit:

-  Le bureau communal procède à la planification des activités après l'adoption du plan par le conseil communal.

- ✚ La commission d'orientation arrête les différentes interventions pour la mise en œuvre des activités.
- ✚ Le CCC assure un appui à la commune pour l'élaboration des projets et le montage des dossiers de financement auprès des partenaires d'appui (Etat, ONG et bailleurs de fonds externes).
- ✚ Les structures d'appui, les entreprises et les bureaux d'études vont fournir des prestations à la commune sur une base contractuelle.

La définition des modalités de suivi-évaluation constitue une tâche du bureau communal, mais la mission de contrôle des normes relève des services techniques de l'Etat.

Outre l'application de ces responsabilités par le bureau communal, un dispositif restreint de suivi-évaluation sera mis en place pour cerner efficacement le niveau de réalisation des actions du plan et le niveau des décaissements correspondant à ces activités.

Ce dispositif va regrouper autour du maire les 2 agents communaux (le secrétaire général et le régisseur).

Le compte rendu des activités serait fait lors des sessions et des réunions du cadre de concertation (conseil communal, chefs de villages, services techniques, ONG).

Enfin, l'évaluation de l'impact des actions sur les communautés sera exécutée en fin de la 5ème année d'exécution du plan par des prestataires de services (bureaux d'études, ONG, consultant...) à travers des études spécifiques ou d'enquêtes ponctuelles.

Les éléments nécessaires qui permettent de suivre la réalisation des actions du plan et de mesurer leurs impacts seront recueillis à travers:

- ✚ Le chronogramme annuel de réalisation des activités planifiées.
- ✚ Les fiches de projet élaborées.
- ✚ Les comptes rendus de la commission d'orientation.
- ✚ Les comptes rendus des décisions de financement.
- ✚ L'état des décaissements.
- ✚ Les fiches de synthèse des interventions par secteur et sous secteur
- ✚ Les rapports de contrôle des bureaux d'études.
- ✚ Les enquêtes auprès des bénéficiaires.